

Pregnant Workers & Return-to-Work: Unique Hazards and Protections Fatality File – French



Évaluation des Risques Pour la Santé par le NIOSH – Laboratoire de la Division d’immunologie, Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), Atlanta, Géorgie

Ce qui s’est Passé

Au cours d’une période de huit mois, de mai à décembre 1981, cinq des sept grossesses chez les employées de la Division d’immunologie des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) à Atlanta – ou chez les conjointes des employés masculins du même service – se sont soldées par des avortements spontanés au cours du premier trimestre. La concentration de ces pertes au sein d’un même milieu de travail a déclenché une évaluation officielle des risques pour la santé menée par le NIOSH. Les enquêteurs ont constaté que, sur plus de 180 produits chimiques utilisés au laboratoire, 39 étaient identifiés comme des mutagènes, des tératogènes ou des embryotoxines connus. Les travailleurs manipulaient régulièrement ces substances sans qu’aucune évaluation des risques pour la reproduction n’ait été effectuée, sans mesures de contrôle ciblées de l’exposition pour les travailleuses en âge de procréer et sans aucune information sur les risques pour la reproduction que ces produits chimiques comportaient.

Ce qui a Mal Tourné

Les produits chimiques étaient déjà classés comme dangereux pour la reproduction. Ce qui manquait, c’était un système en milieu de travail permettant de traduire ces connaissances en mesures de protection – en signalant spécifiquement les toxines reproductives, en contrôlant l’exposition des travailleuses enceintes ou susceptibles de le devenir, et en informant les travailleuses des risques auxquels elles étaient exposées quotidiennement. Les limites d’exposition professionnelle standard sont établies pour des travailleuses adultes en bonne santé et non enceintes, et ne tiennent pas compte des effets sur un fœtus en développement. Rien de tout cela n’a été communiqué. Les travailleuses n’ont pas pu prendre de décisions éclairées, car elles n’ont reçu aucune information sur laquelle fonder celles-ci.

Conclusion

Cinq grossesses ont été interrompues dans un même service en l’espace de huit mois.

Le danger était déjà connu. L'écart entre ce que l'on savait de ces produits chimiques et ce qui était communiqué aux travailleuses qui les manipulaient est précisément l'écart qui a entraîné la perte de ces cinq grossesses. Identifier les risques pour la reproduction, les communiquer clairement et mettre en place des mesures d'adaptation ne sont pas facultatifs – ce sont les mesures de contrôle qui protègent les travailleuses et les vies qu'elles portent.

Source : Cdc.gov